

Cet été, offrez-leur une indulgence...

Nous, les catholiques, avons souvent un malaise dès qu'il est question d'indulgences... Pourtant, il s'agit de l'un des éléments essentiels du trésor légué par Jésus-Christ à son Église lorsqu'Il a dit à Pierre :

« Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et la puissance de la Mort ne l'emportera pas sur elle. Je te donnerai les clés du royaume des Cieux : tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux. » (Mt 16, 18-19)

Exception faite de Jésus-Christ et de la Bienheureuse Vierge Marie, nous sommes tous pécheurs. Nos péchés pas sans conséquences et s'il est vrai que le péché lui-même est pardonné dans le sacrement de réconciliation, la sagesse de Dieu nous conduit, même après la mort, à vivre dans un état où nous pouvons être purifiés des attachements mauvais qui nous ont conduit au péché et qui nous y retiennent¹. Nous pouvons ainsi atteindre la charité parfaite qui nous place en face de Dieu dans la Communion des saints. Cet état de purification est justement ce que nous appelons le « purgatoire ». Il ne s'agit pas d'un intermédiaire entre l'enfer et le paradis, pour l'un desquels notre vie, surtout en ses derniers instants, constitue un choix définitif. Les âmes bénies du purgatoire sont déjà au Ciel, mais en quête de l'amour parfait envers Dieu et le prochain que les Saints vivent déjà².

C'est là que se manifeste la grandeur de notre propre charité. Le Seigneur nous permet d'œuvrer les uns pour les autres afin d'accélérer, voire de compléter cette purification. C'est à cela que servent les indulgences. Elles ne peuvent être achetées, mais elles sont obtenues par notre attachement à Jésus-Christ. C'est pourquoi l'Église puise dans son trésor pour nous permettre à nous-même et à ceux qui nous ont précédé de voir Dieu en face le plus tôt possible.

Cet été, vous partirez peut-être en pèlerinage vers l'une des portes de la miséricorde de Montréal (*Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, Oratoire Saint-Joseph, Sanctuaire du Saint-Sacrement, Chapelle de la Réparation, Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs de Montréal*), de Joliette (*Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs de Chertsey*) ou de Québec (Porte Sainte à la *Cathédrale Notre-Dame de Québec*, Porte de la miséricorde à *Sainte-Anne-de-Beaupré*). Ce sera une occasion de rencontrer Dieu, de lui crier votre amour, de prier, peut-être, pour vous ou une personne qui vous est chère.

Dieu n'est pas le seul à le reconnaître! L'Église aussi, c'est pourquoi elle offre aux pèlerins l'*indulgence plénière*. L'Église reconnaît notre charité, l'amour de Dieu et du prochain que nous exprimons dans chaque pèlerinage. Autant nous voulons nous-mêmes aller au Ciel, autant nous voulons, comme catholiques, y envoyer tous les autres! Pour y arriver, c'est tout simple. Il n'y a qu'à :

1. Accomplir une œuvre de piété reconnue (comme un pèlerinage)³
2. Se confesser (dans les 14 jours précédents ou suivants)
3. Recevoir la communion Eucharistique (le jour même)
4. Prier selon les intentions du Pape (le jour même)⁴

Au fond, si vous ne voulez pas de cette indulgence pour vous-même, peu importe la raison, offrez-la pour l'âme qui souffre le plus au purgatoire. C'est l'une des plus belles façons d'exprimer votre amour pour Dieu et le prochain. Cette âme vous en sera éternellement reconnaissante. En attendant, prions les uns pour les autres et bon été !

¹ Cf. Catéchisme de l'Église Catholique, no 1471-1479.

² Cf. Paul VI, *Indulgentiarum Doctrina*, Cité du Vatican, Librairie Éditrice du Vatican, 1967, no 2. In *Manuel des Indulgences. Normes et concessions*, Troisième édition française, Paris, P. Lethielleux, 2000.

³ Pour une liste plus exhaustive, voir la dernière page.

⁴ Cf. Paul VI, *op. cit.*, Normes, no 7 et 8.

JUILLET**CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES**

Sam 16 juil	16h30	Réal Gaudreau ----- Son épouse Suzanne Aux intentions de Micheline Legendre
Dim 17 juil	10h30	Parents défunts famille Wheatley ---- La famille
<i>16^e dimanche ordinaire</i>		Rose-Aimée Samuel ----- Parents et amis
Lun 18 juil	16h30	Gérard Beaudet ----- La succession Rachelle Durocher -- Son époux et son petit-fils
Mar 19 juil	8h30	Mario Mentor ----- Vayola Mentor
<i>Bellerive •</i>	10h00	Marie St-André ----- Offrandes aux funérailles
Mer 20 juil	16h30	Aux intentions de Wylliam
Jeu 21 juil	8h30	Roger Racine ----- Offrandes aux funérailles
Ven 22 juil	16h30	Yvon Vallée ----- Offrandes aux funérailles
<i>Ste Marie-Madeleine</i>		
Sam 23 juil	16h30	Robert Durocher ----- Offrandes aux funérailles
Dim 24 juil	10h30	Violette El Kouz ----- Son fils Jean Harmouche
<i>17^e dimanche ordinaire</i>		Antoine Riachy ----- Sa fille Carla
Lun 25 juil	16h30	Remerciements St-Antoine ----- M. Boucher
<i>St-Jacques</i>		
Mar 26 juil	8h30	Rachel Léveillé ----- Offrandes aux funérailles
<i>Ste-Anne</i>		
<i>Bellerive •</i>	10h00	Germaine Morriseau ----- Madeleine Cormier
Mer 27 juil	16h30	Paul Legault ----- Dolorès Francoeur
Jeu 28 juil	8h30	Marc-André Lebel --- Offrandes aux funérailles
Ven 29 juil	16h30	Daniel Durocher ----- Son père et son fils
<i>Ste Marthe</i>		
Sam 30 juil	16h30	Eric Adelson ----- Offrandes aux funérailles
Dim 31 juil	10h30	Lise D'Éragon ----- Micheline St-Martin
<i>18^e dimanche ordinaire</i>		Raymonde Benjamin Paquin ----- La famille
Lun 1^{er} août	16h30	Gérard Beaudet ----- La succession
Mar 2 août	8h30	Jean-Charles Vinet ----- Son épouse
<i>Bellerive •</i>	10h00	Nova Turgeon ----- Nicole Turgeon
Mer 3 août	16h30	Marie-Reine Leduc --- Offrandes aux funérailles Mme Shedor ----- Sa famille et son amie
Jeu 4 août	8h30	Robert Durocher ----- Offrandes aux funérailles
<i>St Jean-Marie Vianney</i>		
Ven 5 août	16h30	Réal Gaudreau ----- Son épouse Suzanne
Sam 6 août	16h30	Rachel Léveillé ----- Offrandes aux funérailles
<i>TRANSFIGURATION</i>		
Dim 7 août	10h30	Jean-François Conti ----- Ses parents
<i>19^e dimanche ordinaire</i>		

AOÛT CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

Lun 8 août 16h30 <i>St-Dominique</i>	Rose-Aimée Samuel ----- Parents et amis
Mar 9 août 8h30	Thérèse Bertrand ----- Offrandes aux funérailles
Bellerive • 10h00	Remerciements faveur obtenue _ L. Boucher
Mer 10 août 16h30 <i>St-Laurent</i>	Remerciements St-Antoine ----- M. Boucher
Jeu 11 août 8h30 <i>Ste Claire</i>	Marc-André Lebel --- Offrandes aux funérailles
Ven 12 août 16h30	Lucien Maillé ----- Offrandes aux funérailles
Sam 13 août 16h30	Ernest Wheatley ----- Ses enfants
Dim 14 août 10h30 <i>20^e dimanche ordinaire</i>	Aux intentions de Marie ----- Sa fille Yvon Vallée ----- Offrandes aux funérailles

• au Club social, 3 place Belle Rive

VOS OFFRANDES

Semaine du 3 juillet

Quête : 983 \$

Sœurs M. Christ-Roi : 274 \$

Villagia : 166 \$



Manoir des Iles : 86,00 \$

Quête Belle Rive : 106 \$

Dîme : 2 238 \$

Lampions : 176 \$

Lampe du sanctuaire :

Semaine du 12 juillet : En mémoire de Thérèse Bertrand

Semaine du 19 juillet : Aux intentions de Wyllyam



* * * * *

Œuvres auxquelles sont attachées les indulgences plénières⁵

Adoration Eucharistique (au moins 30 min)	Au renouvellement des promesses baptismales à la Vigile Pascale ou au jour anniversaire de notre baptême, selon les formules approuvées (devant un prêtre).
Retraite spirituelle (d'au moins trois jours)	
Bénédictio apostolique reçue du prêtre à l'article de la mort	Applicable aux âmes du purgatoire : <ul style="list-style-type: none"> • Visiter un cimetière et prier pour les défunts entre le 1^{er} et le 8 novembre • Le 2 novembre (où le jour des fidèles défunts), visiter une église et réciter le Notre Père et le Credo
Chemin de Croix et vénération de la Croix au Vendredi Saint	
Participation à la retraite paroissiale (en entier)	
Récitation du chapelet en groupe ou avec le Pape à la radio ou à la télévision	
Assister à la première Messe d'un nouveau prêtre	Lire la Bible, dans une traduction approuvée (Bible de Jérusalem, Nouvelle Traduction Liturgique) pendant au moins 30 minutes
Assister à la Messe du 25 ^e , 50 ^e , 60 ^e , ou 70 ^e anniversaire d'ordination sacerdotale d'un prêtre	
Visite avec récitation du Notre Père et du Credo	<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'un des sanctuaires nationaux ou diocésains lors d'un pèlerinage de groupe • À l'église Saint-Maxime le 13 août (fête liturgique de Saint Maxime le Confesseur). • À la chapelle des Sœurs Missionnaires du Christ-Roi le 15 juin (commémoration de Mère Marie du Sacré-Cœur, fondatrice).



Bon été et Bonnes vacances!

⁵ Paul VI, *op. cit.*, Concessions, no 1-33.